



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

RI 03/2025

Vevey, le 5 mai 2025

**Ce document doit au préalable être traité en séance du
Conseil communal du jeudi 15 mai 2025**

Réponse à l'interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Réaménagement de la place du Marché, quand, délais, combien... »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'interpellation susmentionnée a été déposée à la séance du Conseil communal du 6 février 2025 par M. Patrick Bertschy, au nom du groupe PLR. Les Libéraux-Radicaux Vevey.

Par cette interpellation, le parti interroge la Municipalité sur la situation concernant les travaux pour le réaménagement de la place du Marché.

1. Pour quand le début de ces travaux est-il agendé ?

Les travaux de la place du Marché débuteront par des interventions sur les canalisations dès le lendemain de la foire Saint-Martin, soit le lundi 3 novembre 2025. Ils seront rapidement suivis par les travaux majeurs dont le lancement est prévu en janvier 2026 sur les franges.

2. Quelle est la durée prévue pour les réaliser ?

La durée des travaux est de deux ans et demi. Les travaux se dérouleront en cinq phases.

3. Les travaux en 5 phases (1) autour de la Grenette, (2) 60% du tapis central, (3) changement d'accès, (4) ouest, berges et rue du Torrent, (5) Paul-Cérésole et Bois- d'Amour sont-ils toujours d'actualité et les places de parcs seront-elles (comme prévu) maintenues comme prévu durant les travaux ?

Les travaux intègrent les consultations menées en avril 2025 avec l'ensemble des commerçant·e·s de la place. Le planning, en cours d'élaboration, prévoit des interventions sur les franges situées devant les commerces de novembre 2025 à avril 2026. Quant au tapis central, sa réalisation est programmée en période estivale afin de garantir la libre exploitation des terrasses.

Une dernière phase, réalisée de manière indépendante en hiver, concernera le bas de la place, notamment elle se chargera de répondre aux questions liées à l'accès au lac.

Réaménagement de la Place du Marché, quand, délais, combien...

Les travaux pour le réaménagement de la Place du Marché ne devraient plus tarder. Il nous semble utile de faire un point sur la situation avant que ceux-ci ne démarrent. D'autre part, plusieurs commerçant(e)s, client(e)s et habitant(e)s de Vevey mais également de la région se demandent quelles sont les mesures qui seront mises en place pour accompagner et atténuer les problèmes que cela occasionnera. Cela afin de maintenir l'attractivité de notre vieille ville.

Au nom du groupe PLR.Vevey, je pose donc les questions suivantes :

1. Pour quand le début de ces travaux est-il agendé ?
2. Quelle est la durée prévue pour les réaliser ?
3. Les travaux en 5 phases (1) autour de la Grenette, 2) 60% du tapis central, 3) changement d'accès, 4) ouest, berges et rue du Torrent, 5) Paul-Cérésole et Bois-d'Amour) sont-ils toujours d'actualité et les places de parcs seront-elles (comme prévues) maintenues comme prévu durant les travaux ?
4. Le crédit voté par ce Conseil est de CHF 13'246'00.— quelle est l'augmentation attendue ?
5. Prévoyez-vous des modifications provisoires telles que bus gratuit les jours de marché, durée du parking allongé, parking gratuit les jours de marchés, etc...

Je remercie la Municipalité pour une réponse écrite.

* * *

Au nom du groupe PLR.Vevey
Patrick Bertschy